MAIRIE D'AIGNAN PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 28 octobre 2014 à 21 Heures.

L'an deux mille quatorze, le mardi 28 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Aignan, sous la présidence de Monsieur BARATAULT Philippe, Maire d'Aignan

<u>Etaient présents</u>: MM LAGARDE, LABADIE, AURENSAN, NAVARRE, BARNADAS, GARCIA, LETELLIER, DARBAS, DUBOURDIEU, GARROS, PAYROS, MMES SARNIGUET et PESQUIDOUX.

Etait absent et excusé: M. CHANUT

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2014.

Madame PESQUIDOUX est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

Demande de logement Thomas Clément - Fourrier Coralie Convention Aignan y Toros Questions diverses

DEMANDE DE LOGEMENT THOMAS CLEMENT - FOURRIER CORALIE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu une demande de location pour le logement libéré par M. Charpentier Frédéric au 4, Avenue du Docteur Dousset de la part de M. Thomas Clément et Mademoiselle Fourrier Coralie.

Monsieur le Maire précise que ce logement peut être loué à compter du 1 novembre 2014, moyennant un loyer mensuel de 364,32 €.

Le conseil municipal donne son accord.

CONVENTION AIGNAN Y TOROS

Monsieur le Maire informe le Conseil d'un projet de convention de partenariat entre Aignan y Toros, la commune d'Aignan et un partenaire encore inconnu à ce jour et qui sera retenu par Aignan y Toros.

La convention a pour objet de décrire les conditions et les modalités de collaboration entre les parties pour l'organisation de la Journée Taurine de Pâques dans les arènes d'Aignan comprenant une novillada en matinée et une corrida dans l'après-midi.

L'ensemble des membres du conseil estiment que des points de la convention doivent être revus et notamment en ce qui concerne l'implication financière de la commune d'Aignan. Ils souhaitent que cette convention soit lue par un juriste et que la décision soit reportée à un prochain conseil.

Monsieur le maire propose de faire parvenir cette convention à M. Pavie, juriste au Bindoc, service du Centre de Gestion à Auch. A suivre.

Accord à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

 Commission assainissement: redevance pour raccordement au réseau.

Deux cas de figure ont été discutés en commission :

- a) Redevance forfaitaire lors de l'achat d'un terrain et le raccordement au réseau d'un montant de 500 € TTC qui prend en charge les matériaux est proposée par la commission. Le travail se ferait en régie.
- b) Prise en charge totale des frais par le demandeur pour un raccordement supplémentaire. Le travail se ferait en régie ou par une entreprise sur base de devis.

Ces précisions seront ajoutées au règlement du service public d'assainissement

Accord à l'unanimité

> Passation de commandement du Centre d'Incendie et de Secours d'Aignan

Monsieur le Maire et Monsieur AURENSAN rappellent l'invitation envoyée aux membres du conseil relative à la passation de commandement qui se déroulera à la caserne des pompiers d'Aignan le vendredi 31 octobre prochain à 19 h.

Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire informe du prochain envoi de l'invitation à participer à la cérémonie du 11 novembre - messe à 11 h et cérémonie à partir de 12 h.

Commission communication

Monsieur GARROS souhaite intégrer la commission communication. Monsieur le maire accède à sa demande et ajoute qu'un journal du maire sera édité avant la fin de l'année et que les articles doivent être transmis au secrétariat.

Commission assainissement

Monsieur GARROS demande un peu plus de sérieux lors de l'envoi des convocations aux commissions. Selon lui, il fait partie de la commission assainissement et n'aurait été invité qu'à la première réunion du 15 avril 2014.

Monsieur le Maire fait remarquer que lors de la séance du conseil du 4 avril 2014, monsieur Garros n'a pas souhaité intégrer cette commission (voir délibération n° 2014-04-01-1 du 7 avril 2014) et qu'il n'y a dès lors pas lieu de l'inviter.

Monsieur BARNADAS ajoute qu'il a effectivement été convié à la réunion du 15 avril 2014 car il s'agissait d'une réunion jumelée assainissement - finances et qu'il fait partie de la commission des finances.

Monsieur GARROS demande dès lors d'intégrer la commission assainissement. Monsieur le maire répond favorablement à sa demande.

Changement d'abbé à Aignan

Monsieur GARROS reproche à Monsieur le Maire de ne pas avoir diffusé l'information relative à l'arrivée du nouvel abbé Marc DERREY et de la messe pour son installation. Monsieur le Maire lui explique que ce genre d'information ne provient pas de la mairie mais plutôt de la paroisse. Absent, Monsieur le Maire a reçu une invitation qui lui était adressée personnellement. Il s'est excusé auprès de Monseigneur Maurice GARDES, archevêque d'Auch.

> Route détériorée

Madame SARNIGUET fait remarquer la présence de gros trous sur la route entre le carrefour de la route de Fromentas et le carrefour de la route de Castelnavet. Monsieur LETELLIER en parlera à M. PERE de la communauté de communes qui exerce la compétence voirie.

Comité de Jumelage

Madame SARNIGUET soumet le projet du comité d'un jumelage à un village espagnol.

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour poursuivre les démarches. A suivre.

Commission personnel

Madame SARNIGUET souhaite un compte rendu de la dernière commission personnel ainsi que de la dernière réunion avec le personnel technique.

Monsieur LAGARDE explique les différents points évoqués, à savoir :

- Pas de travail d'équipe
- Soucis au niveau du fleurissement, des congés centralisés en fin d'année, de l'entretien du matériel, des mauvais tests à la piscine.
- Bonne gestion des festivals l'été, trottoirs nettoyés, chantier sur le chemin rural n° 32 presque terminé → nouveau chemin de randonnée
- Projet de plantation de rosiers et travaux d'assainissement en début d'année
- Formation du personnel
- Primes de fin d'année

Madame Sarniguet donne lecture d'une lettre reçue par Patrick SARNIGUET en 2002 et indique qu'à l'époque son mari salarié de la commune, n'a pas été financé par la commune d'Aignan pour une formation à l'inverse des autres salariés. Dans ces conditions, elle se demande comment il est possible de former une équipe, comme le souhaite M. LAGARDE. M. LAGARDE lui fait remarquer qu'elle se fait l'avocat d'un cas personnel et non de l'ensemble du personnel. Elle fait également remarquer que certains employés seulement bénéficient d'heures supplémentaires. Messieurs LAGARDE, LABADIE et Monsieur le Maire lui font remarquer que certaines de ces décisions ont été prises et approuvées, y compris par elle-même, lors de conseils municipaux de précédents mandats. Ces heures correspondent à des missions bien déterminées.

Déjections canines et façade du cabinet médical

Monsieur DUBOURDIEU ne constate aucune amélioration dans la commune au niveau des déjections canines malgré l'installation de bornes de propreté. Il estime qu'elles ne servent à rien et qu'une décision doit être prise, peut-être qu'un courrier pourrait être envoyé aux propriétaires de chiens et des sanctions (amendes) appliquées. De plus, il fait à nouveau remarquer que la façade du cabinet médical est toujours couverte de toiles d'araignées et nécessiterait un nettoyage.

> Lotissement Guilhemblanc

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un sous-seing a été signé vendredi dernier pour le lot n° 19. Une séance du conseil se tiendra probablement le jeudi 6 novembre prochain en présence de Maître Vidal. A confirmer.

Ancien emplacement containers aux arènes

Monsieur DUBOURDIEU demande s'il n'est pas souhaitable d'enlever les structures qui avaient été faites pour les poubelles aux arènes. Monsieur le Maire lui rappelle que lors d'un précédent conseil, il avait été question d'utiliser cet endroit pour y faire un abribus pour les enfants qui attendent le bus scolaire.

> Extension de la terrasse de l'Aïoli

Messieurs DUBOURDIEU et GARROS se demandent s'il est normal que cette terrasse s'étende de plus en plus. Si ce genre d'agissement est accepté pour un commerce, que risque t-il d'arriver si d'autres enseignes procèdent de la même manière (notamment au niveau de la sécurité)? Monsieur le Maire explique que Monsieur VIVALDI a été sollicité oralement et par courrier pour limiter sa propension à étaler sa terrasse.

Jardinières devant certaines habitations

Monsieur DUBOURDIEU s'adresse à Monsieur BARNADAS, président de la commission fleurissement quant à l'implantation de jardinières devant certaines habitations. Il fait remarquer que les personnes qui s'étaient engagées à les entretenir ne le font pas. Il se demande donc s'il ne faudrait pas les enlever définitivement. M. BARNADAS discutera de ce point lors de la prochaine réunion de la commission fleurissement.

Mise en place de ralentisseurs rue du Duc de Bouillon

Monsieur DARBAS soulève à nouveau le problème de la vitesse des véhicules qui traversent Aignan. Pourquoi des ralentisseurs ne sont-ils pas mis en place?

Monsieur AURENSAN fait remarquer le bruit causé par le passage des voitures sur ces ralentisseurs. Où les installer?

Monsieur GARROS propose l'installation de panneaux 30 km/h.

Monsieur le Maire transmettra une demande de proposition technique et financière au Conseil Général. La mise en place d'un radar pédagogique est à nouveau envisagée pour une quinzaine de jours mais pas encore de date précise. A suivre.

> Vergnes en bordure du lac

Messieurs NAVARRE, LABADIE, LAGARDE souhaitent demander l'avis du club de pêche en ce qui concerne l'abattage total ou partiel des vergnes en bordure du lac. Mrs LETELLIER et DARBAS l'évoqueront avec l'association de pêche. A suivre.

> Fauteuils de la salle du conseil

Monsieur BARNADAS rappelle qu'il avait été prévu au budget de remplacer les fauteuils de la salle du conseil. Monsieur le Maire propose de demander des devis.

> Travaux en cours

Monsieur LABADIE fait le point sur les travaux en cours :

Lac et lotissement : paillage installé et prêt à recevoir la plantation de haie par l'association Arbres et Paysages 32.

Les menuiseries ont été changées à l'appartement de l'ancien collège et au bureau de l'assistante sociale

Le local de la chasse est pratiquement terminé (isolation et remplacement de 3 fenêtres)

Petite précision concernant le club house du foot : factures à l'appui, les plaques ne contiennent pas d'amiante contrairement à ce que soutenait M. DUBOURDIEU.

> Reflet de la vérité

Monsieur le Maire tient à faire une dernière remarque quant à l'affirmation sur la place publique d'informations incorrectes concernant la municipalité de la part des élus. Il souhaite que si on affirme, on affirme vrai!

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures quarante cinq.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN, pour être affiché le 29 octobre 2014 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Aignan, le 29 octobre 2014

Le Maire, Philippe BARATAULT